

# L'ARCHE EN FRANCE, en quelques chiffres :

**40** Communautés  
en France

**1400**  
Salariés

**160**  
maisonnées

**300**  
volontaires  
par an

**1900**  
personnes accueillies  
avec un handicap intellectuel

**900**  
bénévoles

**550**  
travailleurs ESAT  
en situation  
de handicap

**36**  
lieux d'activités  
de jour CAJ, SAJ,  
GEM, etc.

Et ...

**17**  
chats qui  
ronronnent  
tranquillement

**7**  
lapins et 14  
oreilles

**51**  
poules bien en  
forme!

Chiffres en date de juin 2025

Retrouvez-nous sur :  
arche-france.org



## Le projet de l'Arche à Orléans



Les futures maisonnées à Saint-Jean-de-Braye

EcoQuartier Clos du Hameau  
45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Le siège de l'association à Orléans

Maison Saint Vincent  
51 Boulevard Aristide Briand  
45000 ORLÉANS

06 78 46 71 18 | [projet@arche-orleans.org](mailto:projet@arche-orleans.org)

<https://projet.arche-orleans.org>



# La vie partagée

avec des personnes en situation de  
handicap mental



c'est ça L'Arche en personnes

# L'Arche, 60 ans de fraternité



## Le Projet de L'Arche à Orléans

Le Projet de L'Arche à Orléans est l'aboutissement d'un engagement de longue date, initié en 2015 et porté par des familles directement concernées par le handicap, fondateurs de l'association **Joie en M'Arche**.



C'est au cœur du dynamique **EcoQuartier Le Clos du Hameau**, à Saint-Jean-de-Braye que le **Projet de L'Arche à Orléans** va voir le jour :

- Ouverture **mi-2027** de **2** maisonnées
- **16** personnes seront accueillies et vivront ensemble avec **4** salariés et **4** volontaires en service civique



« C'est pas moi qui est de travers,  
c'est le monde qui est trop droit »

Gérard de L'Arche

## Vivre ensemble avec nos différences

L'Arche crée et anime des **lieux où vivent et travaillent ensemble** des adultes en situation de handicap mental et les accompagnants. Ces «communautés» regroupent chacune plusieurs maisonnées de **taille familiale** et s'organisent autour d'activités multiples.

La vie quotidienne est partagée par des personnes aux histoires, **cultures, capacités et âges variés**. Chacun participe aux tâches communes selon ses capacités. Les personnes avec un handicap mental trouvent ainsi leur place en étant accueillies telles qu'elles sont. Elles sont soutenues dans leurs **talents** et développent des **relations d'amitié**, au sein des différents foyers grâce à cette possibilité de vie partagée, qui dépassent la simple relation d'aide.

## Un autre regard sur le handicap

À L'Arche, les personnes accueillies avec leur handicap contribuent de manière essentielle au vivre ensemble. Elles révèlent, au cœur même de leurs fragilités, un sens de la **relation humaine** qui rejaillit sur tous les membres de la communauté.

L'Arche témoigne depuis près de 60 ans que la relation fraternelle avec les personnes en situation de handicap favorise la **construction d'une société plus généreuse et plus respectueuse de chacun**.

# Comment aider L'Arche ?

## Être ami de L'Arche

- **Partager des moments de convivialité** avec les personnes handicapées de la communauté la plus proche de chez vous.
- **Être bénévole** pour l'accompagnement des activités, la vie des foyers ou l'accueil.
- **Soutenir financièrement** les actions menées.
- **Faire connaître** L'Arche autour de vous.

## Devenir volontaire

Dans le cadre du **Service Civique**, L'Arche accueille des volontaires (de 18 à 35 ans). Leur mission est de **partager la vie en foyer des personnes handicapées** et de les accompagner dans les tâches quotidiennes. Ils sont encadrés par des professionnels et perçoivent une indemnité.

<https://arche-france.org/nous-rejoindre/volontariat/>



## Faire un Don

### → Vous êtes un particulier :

Réduction d'impôt sur le revenu (66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable), et sur l'IFI, via la Fondation Les Amis de L'Arche (75 % dans la limite de 50 000 € de réduction).

### → Vous êtes une entreprise :

Réduction d'impôt sur les sociétés (60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires)

Dons par chèque ou en ligne sur :  
<https://arche-france.org/soutenir>